

**MÉNYANTHE  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**MENYANTHES TRIFOLIATA  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

***Menyanthes trifoliata* ad praeparationes homoeopathicas**

DÉFINITION

Plante entière fleurie, fraîche, *Menyanthes trifoliata* L.

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

IDENTIFICATION

- A. Plante aquatique herbacée, glabre, vivace, fixée dans la vase par des racines adventives, émettant à son extrémité, des feuilles longuement pétiolées s'élevant au-dessus de la surface de l'eau. Feuilles composées, vert glauque, à 3 grandes folioles ovales obtuses, de 5 cm à 10 cm de long, à bords entiers ou légèrement crénelés. Tige florifère d'une quarantaine de centimètres naissant à l'aisselle d'une écaille du rhizome. Grappe de fleurs blanc-rosé de type 5. Sépales verts, ovales. Corolle infundibuliforme à grands lobes étalés, triangulaires, garnie à l'intérieur, de très longs poils blancs enchevêtrés. Cinq étamines, insérées dans le tube de la corolle. Anthères rouge-violacée. Ovaire bicarpellé, surmonté par un style filiforme persistant et un stigmate bifide.
- B. Examinez au microscope un fragment d'épiderme inférieur de la feuille, en utilisant la *solution d'hydrate de chloral R*. Épiderme du limbe formé de cellules à parois légèrement sinueuses, de stomates de type anomocytique à 3 à 5 cellules annexes (2.8.3) ; épiderme des nervures à cellules, à parois rigides, allongées dans le sens de la nervure.

ESSAI

**Éléments étrangers (2.8.2)** : satisfait à l'essai.

**Perte à la dessiccation (2.2.32)** : au minimum 70,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

**SOUCHE**

DÉFINITION

Teinture mère de ményanthe préparée à la teneur en éthanol de 45 pour cent V/V, à partir de la plante entière fleurie, fraîche, *Menyanthes trifoliata* L., selon la technique générale de préparation

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

*Teneur* : au minimum 0,10 pour cent *m/m* d'iridoïdes totaux, exprimés en catalpol ( $C_{15}H_{22}O_{10}$  ;  $M_r$  362,3)

## CARACTÈRES

*Aspect* : liquide brun sombre.

## IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner*. Teinture mère.

*Solution témoin*. Dissolvez 5 mg de *loganine R* et 5 mg de *catalpol R* dans 15 mL de *méthanol R*.

*Plaque* : plaque au gel de silice pour CCM *R*.

*Phase mobile* : eau *R*, méthanol *R*, acétate d'éthyle *R* (8:15:77 V/V/V).

*Dépôt* : 30 µL, en bandes.

*Développement* : sur un parcours de 15 cm.

*Séchage* : à l'air.

*Détection* : pulvérisez le réactif à la vanilline *R*. Chauffez à 100-105 °C pendant 10 min. Examinez à la lumière du jour.

*Résultats* : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

<b>Haut de la plaque</b>	
Loganine : une bande violet-gris -----	Une bande violette Une bande bleue intense -----
Catalpol : une bande brune -----	Une bande gris à bleu-gris -----
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

## ESSAI

**Éthanol** (2.9.10) : 40 pour cent V/V à 50 pour cent V/V.

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 2,0 pour cent *m/m*.

## DOSAGE

Spectrophotométrie d'absorption en ultraviolet et en visible (2.2.25).

*Solution à examiner.* Dans une fiole jaugée, dissolvez 5,000 g de teinture mère et complétez à 100,0 mL avec du *méthanol R*. Dans un ballon, introduisez 1,0 mL de cette solution et évaporez à siccité, sous pression réduite. Reprenez par 5,0 mL d'une solution obtenue en mélangeant 0,5 mL d'une solution de *chlorure ferrique R* à 100 g/L et 100 mL d'*acide sulfurique R* à 50 pour cent V/V. Chauffez au bain-marie à 80 °C pendant 3 min pour que la coloration se développe.

*Solution témoin.* Dissolvez 2,0 mg de *catalpol R* et complétez à 10,0 mL avec du *méthanol R*. Dans un ballon, introduisez 1,0 mL de cette solution et évaporez à siccité, sous pression réduite. Reprenez par 5,0 mL d'une solution obtenue en mélangeant 0,5 mL d'une solution de *chlorure ferrique R* à 100 g/L et 100 mL d'*acide sulfurique R* à 50 pour cent V/V. Chauffez au bain-marie à 80 °C pendant 3 min pour que la coloration se développe.

*Liquide de compensation.* Dans un ballon, introduisez 1,0 mL de *méthanol R* et évaporez à sec. Reprenez par 5,0 mL d'une solution obtenue en mélangeant 0,5 mL de *chlorure ferrique R* à 100 g/L et 100 mL d'*acide sulfurique R* à 50 pour cent V/V. Chauffez au bain-marie à 80 °C pendant 3 min pour que la coloration se développe.

Mesurez l'absorbance de la solution à examiner et de la solution témoin à 411 nm, par comparaison avec le liquide de compensation.

Calculez la teneur pour cent *m/m* en iridoïdes totaux, exprimés en catalpol, à l'aide de l'expression :

$$\frac{A_1}{A_2} \times \frac{m_2}{m_1} \times 1000$$

$A_1$  = absorbance de la solution à examiner, à 411 nm,

$A_2$  = absorbance de la solution témoin, à 411 nm,

$m_1$  = masse de la prise d'essai de teinture mère, en grammes.

$m_2$  = masse de la prise d'essai de catalpol, en grammes.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*